



COMPTE RENDU DU CSAL du 24 Septembre 2024

Ordre du jour :

- approbation du PV du CSAL du 09/07/2024 (vote) ;
- bilan de la campagne IR 2024 (information) ;
- point sur les projets immobiliers (information) ;
- point budgétaire avec point sur les abondements (information) ;
- questions diverses.

M. le directeur étant absent Mme la directrice adjointe préside ce CSAL. Elle demande s'il y a des déclarations liminaires en ouverture de séance.

Pas de déclaration liminaire.

Le quorum est atteint la séance est ouverte.

1/ Approbation du PV à l'unanimité.

2/ Bilan de la campagne IR 2024 :

À noter que cette campagne s'inscrit dans la continuité des campagnes précédentes. La directrice adjointe tient à remercier une nouvelle fois l'ensemble des agents de tous les services ayant œuvrés dans la réalisation de cette campagne. Elle souligne l'engagement constant et l'implication de tous.

– L'accueil des usagers :

Physique :

Les usagers ont été accueillis au siège du SIP départemental ainsi que sur les 2 sites distants de Langres et Saint-Dizier.

Mais également dans les 18 accueils de proximité répartis sur le territoire dans lesquels une permanence hebdomadaire a été assurée par les agents du SIP à hauteur pour la plupart, d'une journée par semaine.

Une nouvelle fois, les plages réservées à l'accueil spontané des usagers ont été élargies notamment sur tous les sites. Ceux-ci sont restés ouverts au public, pour un accueil sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (soit 2 matinées de plus qu'habituellement) et sur rendez-vous les lundis et mercredis après-midi de 13h30 à 16h00. Le site distant de Langres, est quant à lui, resté fermé les vendredis.

Enfin, suite à une convention signée entre la DDFIP et le Groupement de Soutien de la Base de Défense Saint-Dizier / Chaumont, des permanences ont été assurées sur ces sites.

L'accueil physique demeure le canal le plus utilisé par les usagers.

Téléphonique :

Concernant l'accueil téléphonique, les appels sont pris en charge par une cellule dédiée sur le site de Chaumont.

Il a noté que la division des affaires juridiques du pôle service aux usagers a participé à la gestion des appels téléphoniques durant la campagne déclarative, sur site, et ce à raison de 11 demi-journées

L'utilisation du numéro unique national d'assistance 0 809 401 401 se déploie.

On constate un accueil téléphonique en net recul par rapport à 2023 (- 36,73 %).

Accueil multicanaux :

On note que les messages reçus via la messagerie sécurisée E-Contact sont en forte progression.

[Solidaires Finances Publiques 52](#), tient à préciser que le SIP a reçu un soutien de division des affaires juridiques du pôle service aux usagers concernant des questions complexes.

3/ Point sur les projets immobiliers :

1/ Cité administrative :

Remise en mouvement du projet de réhabilitation de la cité administrative volonté de la préfecture.

La directrice adjointe, nous informe que :

- ce projet fait partie des 3 dossiers prioritaires de la région Grand-Est ;
- la préfecture sera en charge des projets de travaux puisque propriétaire des lieux ;
- la DDFIP devra communiquer pour fin octobre les données concernant ses effectifs à (N); (N+1);(N+2)... ;
- actuellement le ratio de la surface utile brute est de 23 m² et qu'il doit passer à 16 m² ; ce ratio englobe les couloirs et parties sanitaires...« [il va falloir vous serrer](#) » ;
- ce ratio conditionne l'accord des travaux pour gagner en confort thermique ;
- il va falloir faire évoluer les espaces de travail et ouvrir les lieux à d'autres administrations.

Nous n'en sommes pour l'instant qu'aux travaux d'expertise.

2/ Joinville : Acte de vente en cours avec la Mairie de Joinville pour la fin de l'année.
A savoir que la mairie occupe déjà les lieux suite à la rédaction d'une convention d'occupation des lieux.

3/ Saint-Dizier : Réflexion sur l'aménagement de l'accueil du site de Saint-Dizier, concertation avec les agents, les usagers (5 volontaires...sans commentaire) la directrice adjointe précise que ce projet se fera suivant les normes imposées.

4/ Budget abondement :

Au 30/06/2024, la Ddfip avait dépensé 43 % du budget alloué.

Certaines lignes budgétaires ont fait l'objet d'un abondement par rapport aux prévisions initiales :

- frais de changement de résidence ;
- frais de poursuite et de contentieux ;
- frais de commissaire de justice pour un montant de 3 927€.

- frais d'apprentis pour un montant de 16 730€.

Concernant le budget participatif financé par la DGF de notre direction, seul l'achat de souris verticales a été réalisé...

5/ Questions diverses :

Solidaires Finances Publiques 52 fait remarquer que le site de Langres a fait l'objet dernièrement de pose de plafonniers LED.

Toutefois, le bureau de l'antenne SIE n'est pas encore pourvu alors que les locaux du courrier, syndicats, informatique, couloirs ... sont parés !!!

Il y a peut-être un ordre de priorité ou tout simplement un suivi logique de sens des travaux dans le bâtiment.

Nous souhaiterions savoir si les travaux sont prévus et à quelle échéance.

Madame la directrice adjointe, va se renseigner et nous apportera une réponse ultérieurement.